



**Licence professionnelle Coordination de projet
d'animation et de développement social et socio-culturel**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordination de projet d'animation et de développement social et socio-culturel. 2016, Université de Rennes 1. hceres-02039536

HAL Id: hceres-02039536

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039536>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordination de projet d'animation et de développement social et socio-culturel

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Philosophie et société (PhiSoc)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale, spécialité Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel* forme des coordinateurs du secteur socioculturel. La formation forme aux fonctions de conception, de conduite de projets sociaux et culturels en coordination entre des acteurs décisionnaires (responsables de structures et administrateurs) et des acteurs de terrain en lien direct avec les bénéficiaires des actions. L'organisation de la formation est en alternance. Les étudiants sont en entreprise trois semaines par mois pendant 10 mois, de septembre à fin juin. Les unités d'enseignements (UE) sont adaptées au projet et responsabilités des stagiaires en alternance. La formation est dispensée dans le département Carrières sociales de l'IUT (Institut universitaire de technologie).

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle est un diplôme en prise directe avec les attentes professionnelles d'un marché dont les besoins de formation sont importants. Elle vise des métiers variés, mais néanmoins identifiés dans les secteurs de l'animation sociale et socio-culturelle. L'organisation de la formation en alternance s'appuie sur un solide et régulier dispositif de suivi des étudiants par des enseignants et par des professionnels investis dans la formation. La LP a développé un réseau de partenaires important, notamment avec des organismes de formation qui auraient pu apparaître comme concurrents. Cette formation répond aux attentes de qualification du secteur de l'animation en proposant une acquisition de compétences par le stage et les projets.

Points forts :

- Inscription concrète de la formation dans les milieux professionnels par des partenariats et l'implication forte de ceux-ci dans les enseignements mais aussi dans le pilotage de la formation.
- L'organisation de la formation en alternance facilitant une intégration professionnelle.

Points faibles :

- Inscription universitaire de la formation pas suffisamment affirmée. Les exigences académiques, supposées être en complément des exigences professionnelles, ne se reflètent ni dans le programme, ni dans les modalités d'évaluation et d'encadrement de la formation.
- Manque de données qualitatives sur l'insertion professionnelle des diplômés permettant d'apprécier par exemple les besoins et les types d'organisations constituant le bassin d'emploi.
- Taux d'échec élevé et inexpliqué. Les modalités de suivi et d'encadrement pourtant importantes ne permettent pas de cerner les raisons d'un taux d'échec relativement important pour une formation sélective.
- Contrats de professionnalisation parfois difficiles à valoriser auprès des structures du domaine pour qui cela représente un coût important.

Recommandations :

- La professionnalisation du secteur de l'animation doit s'accompagner d'un travail d'information et de valorisation qui peut passer par l'amélioration des outils de communication de la formation.
- La formation pourrait mettre en avant de manière plus explicite son appartenance académique en valorisant des connaissances et compétences réflexives et des méthodologies appuyées sur l'expertise des enseignants-chercheurs.
- La maquette de la formation serait plus lisible avec des intitulés d'enseignements précis qui permettraient de détailler le contenu des unités d'enseignement.
- Le développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) n'est pas incompatible avec la spécialité et pourrait enrichir les enseignements de gestion de projet.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La LP sur une année répond aux exigences professionnalisantes du diplôme par une organisation en alternance proposant 17 semaines de cours et 31 semaines de stage. La forte implication des professionnels se manifeste par un véritable copilotage de la formation au travers de l'accueil des stagiaires, à la participation à l'évaluation et au suivi des projets et à l'implication dans le conseil de perfectionnement.
Environnement de la formation	La licence est inscrite dans un réseau de partenaires dans les milieux professionnels de l'animation sociale. S'il n'y a pas de formation comparable dans la ComUE (Communautés d'universités et établissements) Université Bretagne Loire (UBL), il existe en revanche des formations proches du domaine dans d'autres structures, mais qui ne sont pas en concurrence. En effet, un effort a été réalisé par la mise au point d'une passerelle avec un Diplôme d'Etat délivré par un partenaire. La formation pourrait mieux afficher sa spécificité notamment par l'affirmation de son appartenance à un établissement universitaire.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est conforme aux attendus d'une LP, c'est-à-dire qu'elle privilégie une forte implication de professionnels occupant des fonctions significatives du domaine de formation, aux côtés des enseignants-chercheurs (EC). Une répartition des responsabilités, paritaire entre enseignants-chercheurs et professionnels, traduit une logique de coopération forte entre les deux types d'intervenants.
Effectifs et résultats	Les effectifs de la formation, qui tendent plutôt à l'augmentation depuis la mise en place de la passerelle avec le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), affichent un nombre moyen d'inscrits de 25 étudiants. La formation bénéficie ainsi d'une certaine attractivité. On peut néanmoins noter un taux d'échec important (29 % entre 2010 et 2014) pour une formation sélective et professionnalisante, qui n'est pas expliqué dans le dossier fourni.

Place de la recherche	Si la formation à la recherche n'est pas un objectif dans ce type de formation, elle peut néanmoins être présente par la mobilisation de méthodes réflexives ou de travaux des enseignants-chercheurs, car elle constitue une spécificité des formations universitaires valorisable et souvent recherchée par les milieux professionnels.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est constitutive de l'organisation même de cette formation, tant par le calendrier de l'alternance que par l'équipe pédagogique ou les modalités d'évaluation. Les UE sont conçues en fonction des compétences visées par le stage.
Place des projets et stages	Le stage en alternance occupe la place centrale de la pédagogie de cette licence, le projet de coordination étant réalisé dans le cadre du stage. Le stage et le projet font l'objet d'un suivi croisé, par un tuteur enseignant et un tuteur professionnel. Un mémoire professionnel est réalisé et soutenu devant un jury mixte.

<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale n'est pas présente dans le dossier en dehors des informations relatives au dossier du champ PhiSoc. Il n'est pas possible alors d'apprécier si les dispositifs de mobilité de l'établissement concernent les étudiants de la LP.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Si la formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 en formation initiale, la majorité de la promotion relève du régime de la formation continue. Le dispositif d'aide à la réussite s'appuie principalement sur le suivi et le tutorat individualisé. Il est cependant important de s'assurer par des outils ou des formalisations des modalités de suivi que tous les étudiants bénéficient du même degré d'encadrement.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le numérique est peu développé ou peu mobilisé dans la formation. Le recours au numérique paraît cependant indispensable en lien notamment avec les compétences de gestion de projet ou de gestion administrative visées par la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La licence relève du régime de l'évaluation en contrôle continu. Sa particularité est de mobiliser les intervenants professionnels et enseignants sur tous les types d'évaluation. Si cette modalité convient à des projets ou à l'évaluation de compétences, il conviendrait de la préciser et de la justifier pour l'évaluation des connaissances.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portfolio de compétences n'a pas été mis en place par l'établissement. Le principal suivi de l'acquisition des compétences des étudiants relève du tutorat et du suivi du stage et du projet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation n'a pas développé de démarche propre de suivi des diplômés. Elle s'appuie sur les données de l'enquête OSIFE (Observatoire du suivi et de l'intégration professionnelle des étudiants) de l'établissement. Selon ces données, 80 % des diplômés depuis 30 mois sont en situation d'emploi. Mais les informations sont parcellaires car elles ne renseignent pas sur le type d'emplois, de contrats ou de structures pour déterminer si les emplois sont en adéquation avec la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique, des tuteurs de stages, des partenaires institutionnels et des délégués étudiants.</p> <p>Le fonctionnement du conseil de perfectionnement, comme la composition de l'équipe pédagogique, manifestent l'étroite collaboration entre les enseignants de l'université et les intervenants professionnels impliqués dans la formation. Avec trois réunions pédagogiques par an et un conseil de perfectionnement, l'attention sur l'adaptation de la formation aux milieux professionnels est constante.</p> <p>Les étudiants participent à l'évaluation de la formation par une évaluation en ligne de chaque enseignement. Les résultats de cette enquête font l'objet d'une discussion au sein du conseil de perfectionnement même si la participation des étudiants à cette évaluation est irrégulière.</p> <p>Les liens avec les organisations et institutions font également l'objet d'une attention particulière par le biais d'un questionnaire de satisfaction diffusé par le service de formation continue.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Philosophie et société
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Intervention sociale : Coordination de projet d'animation et de développement social et socio-culturel

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

1. **Présentation de la formation** : la formation n'est pas systématiquement « en alternance sous contrat de professionnalisation » (contrairement à ce qui est indiqué page 1, ligne 5). Nous avons d'ailleurs très peu de contrats de professionnalisation chaque année (1 ou 2 tout au plus). Les financements viennent essentiellement des congés de formation des salariés, des chèques emploi-région et des indemnités chômage pour les demandeurs d'emploi.
2. **Présentation de la formation** (page 3) : les étudiants sont en entreprise 3 semaines par mois pendant 10 mois et non 12 mois (de septembre à fin juin).
3. La formation comporte 17 semaines de cours et non 16 (page 4).

David ALIS

Président de l'Université de Rennes 1